



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 132734

### Texte de la question

Mme Fabienne Labrette-Ménager attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet récemment annoncé de redéploiement des 1 000 postes supplémentaires d'instituteurs dans le primaire dès la rentrée prochaine ainsi que les 1 000 postes d'assistants pédagogiques, d'aides pour les enfants handicapés et de personnels de sécurité. Aujourd'hui, l'enseignement privé sous contrat représente environ 20 % des effectifs des élèves scolarisés en 1er et 2nd degrés. Comme leurs collègues du public, les établissements du secteur privé ont eu à rendre des postes et ont donc connu les mêmes conséquences quant à l'augmentation du nombre moyen d'élèves par classe. Elle lui demande donc de lui indiquer si, au-delà des clivages idéologiques qui, par le passé, ont pu caractériser les relations entre certains gouvernements et l'enseignement privé, l'actuel Gouvernement entend faire bénéficier l'ensemble de l'enseignement, public comme privé, de ces affectations de nouveaux personnels à hauteur de leur poids respectif dans le nombre total d'enfants scolarisés.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Fabienne Labrette-Ménager](#)

**Circonscription :** Sarthe (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132734

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 2012, page 4173

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)